



Immeuble:

ACP MONT DORE

Avenue Guillaume Abeloos, 7-9
1200 BRUXELLES
(WOLUWE-SAINT-LAMBERT)

BCE: 0830.990.189

Avenue Guillaume Abeloos, 7 / Bte 3
1200 BRUXELLES
(WOLUWE-SAINT-LAMBERT)

LIEGE, le 08-05-2025

Objet : Votre versement mensuel pour charges à partir de JUIN 2025 - Ordre permanent à mettre en place à partir de JUIN 2025

En notre qualité de nouveau syndic de la résidence ACP MONT DORE, nous vous adressons, ci-dessous, les références pour paiement de votre versement mensuel relatif au(x) lot(s) dont vous êtes propriétaire au sein de la résidence.

Le montant de votre versement a été calculé sur base du budget annuel (40.000,00 €/an) et un fonds de réserve de 12.000 € décidé à la dernière assemblée générale (cfr PV d'AG du 12-03-2024).

Dès lors, nous vous invitons à mettre en place vos versements en fonction des informations, ci-dessous, et ce à partir de **JUIN 2025**:

Lot	Libellé	Date	Echéance	Montant
3G	Fonds de réserve - 1.000 quotités juin 2025	01-06-2025	16-06-2025	87,00 €
3G	Appel provisionnel juin 2025	01-06-2025	16-06-2025	290,00 €
G6	Fonds de réserve - 1.000 quotités juin 2025	01-06-2025	16-06-2025	12,00 €
G6	Appel provisionnel juin 2025	01-06-2025	16-06-2025	40,00 €

Pour votre meilleure information, le présent document vous informe des montants à payer mensuellement, de manière spontanée (aucun document ne vous sera adressé mensuellement), et ce à partir de ce jour.

En vous remerciant d'avance de votre bonne collaboration, nous restons à votre disposition et vous prions de croire en notre sincère considération.

Pour la société syndic
SYNDIA sprl,

Natacha LOVERIX
Service Comptabilité



Montant total à payer mensuellement	429,00 €
Echéance	entre le 1er et le 16 de chaque mois
Communication	+++737/1070/43785+++
Compte bénéficiaire	BE84 0689 0446 0359
Code BIC	GKCCBEBB
Bénéficiaire	ACP MONT DORE Avenue Guillaume Abeloos, 7-9 1200 BRUXELLES (WOLUWE-SAINT-LAMBERT)